

Texte de cadrage de l'écrit professionnel réflexif

Selon Alain André (1993), « écrire, en somme, c'est transformer : transformer le texte, transformer sa façon de penser, se transformer - et transformer le monde, même modestement ». C'est dans cette perspective que l'écrit professionnel réflexif a été conçu et intégré au sein de la maquette du diplôme universitaire délivré par l'ESPE de La Réunion.

Il s'agit d'une production articulant effort individuel et collectif pour parvenir à penser, à travers la description et la compréhension, la complexité de l'acte d'intervenir, d'enseigner, de socialiser et d'accompagner les acteurs du monde scolaire. Par ailleurs, cet écrit prend son sens en et par le contexte : il émerge du lieu de pratiques professionnelles, de formation, d'interaction, de mise en altérité et de confrontation d'une pluralité de visions et de points de vue.

Comme son nom l'indique, cet écrit s'élabore à l'aide d'une mobilisation constante d'une pluralité de modes de pensée, parmi lesquels il convient de citer la pensée complexe (Morin 1990, 2000), la pensée réflexive et la pensée critique (Lipman, 2006). Penser la pratique professionnelle c'est avant tout se positionner en tant que praticien réflexif pour produire une intelligibilité nécessaire à la compréhension, ainsi qu'à l'amélioration d'une pratique impliquant à autrui.

En outre de cette mobilisation, la réalisation de l'écrit professionnel réflexif est l'occasion de convoquer et de combiner une multiplicité de compétences acquises lors des formations antérieures (prendre en compte la diversité des élèves, agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques, maîtriser la langue française à des fins de communication, intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier, contribuer à l'action de la communauté éducative, s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel, maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique...).

Enfin, l'écrit professionnel réflexif, qui n'est pas une fin en soi, symbolise l'entrée dans la vie professionnelle par la voie de la réflexion, de la critique et de la co construction d'une pratique professionnelle.

Objectifs

L'écrit professionnel réflexif s'inscrit dans une visée plurielle :

- observer, décrire et contextualiser un fait, une situation... ;
- articuler théorie et pratique ;
- questionner et analyser le soi professionnel et l'agir professionnel ;
- s'impliquer dans une réflexion collective pour appréhender la complexité de l'expérience professionnelle ;
- favoriser l'engagement dans un processus de questionnement en contextes ;
- maîtriser la pratique de l'écrit réflexif.

Composition et agencement du dossier (qui fait quoi ?)

Le dossier est composé de deux parties : la première est individuelle la deuxième est collective. Celles-ci sont agencées de la manière suivante :

- Une page de garde (réalisée par le groupe)
- Le sommaire (réalisé par le groupe)
- L'introduction (rédigée par le groupe)
- La contribution individuelle (rédigée par l'étudiant, elle est nominative). Elle est composée d'une:
 - présentation du thème retenu et d'une définition du contexte ;
 - description de l'expérience professionnelle retenue et d'une réflexion pendant l'action ;
 - réflexion sur l'action ;
 - conclusion : bilan critique et préconisations.
- La contribution collective : elle prend la forme d'une réflexion sur les différentes contributions individuelles (4 ou 5) qui entrent dans la composition du dossier (rédigée par le groupe)
- La conclusion : bilan critique du travail collectif (rédigée par le groupe)
- La bibliographie (présentée par le groupe selon les normes APA)
- Les annexes, organisées et présentées par le groupe, comporteront tous les documents jugés nécessaires et pertinents. Chaque étudiant y insérera des extraits de son journal réflexif (3 pages).

Mise en page

- Le document doit être paginé (annexes comprises) et relié.
- Marges à respecter :
 - Marge droite : 1,5 cm
 - Marge gauche : 2,5 cm
 - Marge haute : 2 cm
 - Marge basse : 2,5 cm
- Interligne :
 - 1,5
- Caractère :
 - Times New Roman, police 12

Page de garde

Intitulé du diplôme

Titre du document

(Times New Roman, police 18, centré, gras)

Sous titre

(Times New Roman, centré, police 14)

Écrit professionnel réflexif rédigé par

(Prénom et nom des auteurs)

(Times New Roman, centré, police 14)

Sous la responsabilité du référent

(Prénom et nom)

Année universitaire

2018-2019

Suivi

Chaque groupe d'étudiants bénéficiera d'un suivi (à distance et en présentiel) assuré par un référent. Chaque groupe désignera un interlocuteur chargé des relations avec le référent.

Évaluation

L'écrit professionnel réflexif fera l'objet d'une évaluation (coefficient 20). Cette évaluation donnera lieu à une note individuelle globale (**50% pour la partie individuelle et 50 % pour la partie collective**).

- L'évaluation de la partie individuelle prendra en compte :

- la qualité rédactionnelle ;
- la qualité descriptive de l'expérience professionnelle retenue ;
- la capacité réflexive (réflexion pendant et sur l'action) ;
- la prise en compte des remarques et recommandations du référent.

- L'évaluation de la partie collective prendra en compte :

- la qualité rédactionnelle ;
- la présentation du dossier ;
- la qualité et la pertinence analytique et réflexive des contributions individuelles.

Calendrier

Le premier semestre sera consacré pour la réalisation de la contribution individuelle
Deux séances seront programmées au deuxième semestre et seront dédiées à la rédaction de la partie collective.

Date limite pour le dépôt de l'écrit réflexif : 15 avril 2019

Le dossier sera remis au référent en deux versions (numérique et papier).